

Examen rapide de la classification du COSEPAC

pour le

Castor de montagne *Aplodontia rufa*

au Canada

PRÉOCCUPANTE
2022

COSEPAC
Comité sur la situation
des espèces en péril
au Canada



COSEWIC
Committee on the Status
of Endangered Wildlife
in Canada

Le processus d'examen rapide de la classification est utilisé par le COSEPAC dans le cas des espèces sauvages dont le statut n'a pas changé depuis leur dernière évaluation. Les renseignements facilement accessibles contenus dans le précédent rapport de situation ou sommaire du statut de l'espèce et les documents de rétablissement ainsi que ceux détenus par les équipes de rétablissement, les autorités responsables, les centres de données sur la conservation et les spécialistes des espèces ont été examinés par le sous-comité de spécialistes des espèces concerné, puis analysés par le COSEPAC. Le présent document est le sommaire des renseignements pertinents.

Les examens rapides de la classification sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages que l'on croit en péril au Canada. Le présent document peut être cité de la manière suivante :

COSEPAC. 2022. Examen rapide de la classification du COSEPAC pour le castor de montagne (*Aplodontia rufa*) au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xii p. (<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril.html>).

Note de production :

Le COSEPAC remercie Chris Johnson d'avoir rédigé l'examen rapide de la classification pour le castor de montagne (*Aplodontia rufa*) au Canada. M. Johnson est un coprésident du Sous-comité de spécialistes des mammifères terrestres du COSEPAC.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC
a/s Service canadien de la faune
Environnement et Changement climatique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Tél. : 819-938-4125

Télec. : 819-938-3984

Courriel : ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca
www.cosepac.ca

Also available in English under the title "COSEWIC Rapid Review of Classification on the Mountain Beaver (*Aplodontia rufa*) Wedgemussel *Alasmodonta heterodon* in Canada".

© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, 2022.
N° de catalogue CW69-18/17-2023F-PDF
ISBN 978-0-660-48509-6



COSEPAC Sommaire de l'évaluation

Sommaire de l'évaluation – Décembre 2022

Nom commun

Castor de montagne

Nom scientifique

Aplodontia rufa

Statut

Préoccupante

Justification de la désignation

Ce rongeur fouisseur a une répartition limitée dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique. Par le passé, l'aire de répartition s'est contractée, et certaines sous-populations ont connu des déclin. L'espèce ne fait pas l'objet d'un suivi régulier, mais il n'y a pas de signes récents d'un déclin continu. La perte d'habitat due à l'exploitation forestière et au développement urbain se poursuit, et le compactage du sol causé par la machinerie lourde associée aux activités forestières, à la construction de routes et à l'installation de pipelines limite encore plus l'utilisation d'habitat autrement convenable. Parce qu'elle a besoin de microclimats humides et de basses températures ambiantes, l'espèce pourrait être particulièrement vulnérable aux changements climatiques. Le potentiel d'immigration de source externe est limité par la courte distance de dispersion de l'espèce et par la présence d'habitat non convenable entre les populations du Canada et des États-Unis. L'espèce est évaluée comme étant « préoccupante », mais pourrait devenir « menacée » si les menaces ne sont pas renversées ou gérées efficacement.

Répartition

Colombie-Britannique

Historique du statut

Espèce désignée « non en péril » en avril 1984. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2001, en mai 2012, et en décembre 2022.



COSEPAC Examen rapide de la classification

PRÉFACE

Il existe cinq sous-populations de castors de montagne, toutes présentes dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique. Il existe un minimum de 1 500 terriers de l'espèce, ou sites occupés où l'on présume qu'il y a au moins un terrier. La taille de la population totale est inconnue, mais est estimée à plus de 10 000 animaux matures, selon une extrapolation basée sur les densités dans les zones occupées connues et la quantité totale d'habitat potentiel dans l'aire de répartition de l'espèce.

Il y a sept nouvelles occurrences confirmées et une non confirmée de castor de montagne (Smith, 2016; Welstead, comm. pers., 2021). Les mentions confirmées représentent des systèmes de terriers indépendants dans un site (ruisseau Hunter, Colombie-Britannique). Les nouvelles mentions n'étendent pas de façon appréciable l'aire de répartition (zone d'occurrence) ou la zone d'occupation de l'espèce précédemment signalées (indice de zone d'occupation; COSEWIC, 2012; Environment Canada, 2015). Il n'y a pas de nouvelles données suggérant de nouveaux déclinés dans la répartition ou l'abondance de l'espèce.

Les menaces relevées dans le plan de gestion de 2015 demeurent et ne se sont probablement pas accélérées. La menace historique la plus importante était le changement de l'utilisation des terres associé à l'agriculture et au développement résidentiel. L'exploitation forestière et le compactage du sol connexe constituent la plus importante menace contemporaine. Les autres menaces comprennent le compactage du sol et d'autres perturbations associées à la construction de routes et de pipelines. En raison de ses besoins physiologiques, le castor de montagne doit vivre dans des microclimats humides et consommer de grandes quantités d'eau (Environment Canada, 2015). Bien que cela ne soit pas officiellement documenté, le réchauffement ou l'assèchement du climat pourrait constituer une menace nouvelle ou croissante.

Historique du statut

Espèce désignée « non en péril » en avril 1984. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2001, en mai 2012, et en décembre 2022.

Carte actualisée

- Requise Non requise

Explication / carte actualisée

Aucun changement connu de la zone d'occurrence ou de la zone d'occupation pour l'espèce. Voir l'évaluation et le plan de gestion précédents (COSEWIC, 2012; Environment Canada, 2015).

RÉSUMÉ TECHNIQUE

Aplodontia rufa

Castor de montagne

Mountain Beaver

Répartition au Canada : Colombie-Britannique

Données démographiques

Durée d'une génération (généralement, âge moyen des parents dans la population; indiquez si une méthode d'estimation de la durée d'une génération autre que celle qui est présentée dans les lignes directrices de l'UICN [2011] est utilisée)	4 ans
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre total d'individus matures?	Déclin inféré, compte tenu de la perte continue d'habitat
Pourcentage estimé de déclin continu du nombre total d'individus matures sur [cinq ans ou deux générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de 100 ans].	Inconnu; très peu de suivi de cette espèce
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix dernières années ou trois dernières générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de 100 ans]	Inconnu; très peu de suivi de cette espèce
Pourcentage [prévu ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix prochaines années ou trois prochaines générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de 100 ans].	Inconnu; très peu de suivi de cette espèce
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours de toute période de [dix ans ou trois générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de 100 ans] commençant dans le passé et se terminant dans le futur.	Inconnu; très peu de suivi de cette espèce
Est-ce que les causes du déclin sont (a) clairement réversibles, (b) comprises et (c) ont effectivement cessé?	a. Non b. Oui c. Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures?	Inconnu; très peu de suivi de cette espèce

Information sur la répartition

Superficie estimée de la zone d'occurrence	12 990 km ² comme indiqué dans Environment Canada (2015)
--	---

Indice de zone d'occupation (IZO) (Fournissez toujours une valeur établie à partir d'une grille à carrés de 2 km de côté.)	3 496 km ² comme indiqué dans COSEWIC (2012)
La population totale est-elle gravement fragmentée, c.-à-d. que plus de 50 % de sa zone d'occupation totale se trouvent dans des parcelles d'habitat qui sont a) plus petites que la superficie nécessaire au maintien d'une population viable et b) séparées d'autres parcelles d'habitat par une distance supérieure à la distance de dispersion maximale présumée pour l'espèce?	a. Non b. Oui
Nombre de localités* (utilisez une fourchette plausible pour refléter l'incertitude, le cas échéant)	>10
Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] de la zone d'occurrence?	Inconnu mais possible, compte tenu de la perte continue d'habitat
Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] de l'indice de zone d'occupation?	Inconnu mais possible, compte tenu de la perte continue d'habitat
Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] du nombre de sous-populations?	Inconnu
Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] du nombre de localités*?	Inconnu
Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] de [la superficie, l'étendue ou la qualité] de l'habitat?	Déclin inféré de l'habitat, compte tenu des menaces continues
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de sous-populations?	Inconnu
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localités*?	Inconnu
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l'indice de zone d'occupation?	Non

Nombre d'individus matures (dans chaque sous-population)

Sous-populations (utilisez une fourchette plausible)	Nombre d'individus matures
Nombre d'individus matures non estimé pour les sous-populations	
Total	>10,000

Analyse quantitative

La probabilité de disparition de l'espèce à l'état sauvage est-elle d'au moins [20 % sur 20 ans ou 5 générations, selon la plus longue période, jusqu'à un maximum de 100 ans, ou 10 % sur 100 ans]?	Non calculée
--	--------------

* Voir « Définitions et abréviations » sur le [site Web du COSEWIC](#) pour obtenir des précisions sur ce terme.

Menaces (directes, de l'impact le plus élevé à l'impact le plus faible, selon le calculateur des menaces de l'UICN)

Un calculateur des menaces a-t-il été rempli pour l'espèce? Non

Voir le plan de gestion pour une évaluation des menaces (Environment Canada, 2015). La principale menace pour cette espèce était l'exploitation forestière et la récolte du bois (5.3), principalement sous la forme d'un compactage du sol qui écrase les terriers existants ou crée des conditions de sols difficiles à creuser pour de nouveaux terriers. L'impact de cette menace a été classé comme moyen. D'autres menaces telles que les zones résidentielles et urbaines (1.1), l'exploitation de mines et de carrières (3.2), les routes et les voies ferrées (4.1) et les lignes de services publics (4.2) ont été classées comme faibles. L'impact global des menaces était élevé. Bien qu'il ne soit pas formellement documenté, le réchauffement ou l'assèchement du climat pourrait constituer une menace nouvelle ou croissante.

Immigration de source externe (immigration de l'extérieur du Canada)

Situation des populations de l'extérieur les plus susceptibles de fournir des individus immigrants au Canada	État de Washington : Non en péril (S5)
Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible?	Improbable
Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada?	Oui
Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les individus immigrants?	Inconnu
Les conditions se détériorent-elles au Canada?+	Oui
Les conditions de la population source se détériorent-elles?+	Non
La population canadienne est-elle considérée comme un puits?+	Inconnu
La possibilité d'une immigration depuis des populations externes existe-t-elle?	Possibilité d'immigration limitée. Toutefois, l'espèce n'a pas une grande capacité de dispersion (Maximum observé = 570 m).

Nature délicate de l'information sur l'espèce

L'information concernant l'espèce est-elle de nature délicate?	Non
--	-----

Historique du statut

Historique du statut selon le COSEPAC :
Espèce désignée « non en péril » en avril 1984. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2001, en mai 2012, et en décembre 2022.

+ Voir le [tableau 3](#) (Lignes directrices pour la modification de l'évaluation de la situation d'après une immigration de source externe).

Statut et justification de la désignation

Statut Préoccupante	Codes alphanumériques S.O.
Justification de la désignation Ce rongeur fouisseur a une répartition limitée dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique. Par le passé, l'aire de répartition s'est contractée, et certaines sous-populations ont connu des déclin. L'espèce ne fait pas l'objet d'un suivi régulier, mais il n'y a pas de signes récents d'un déclin continu. La perte d'habitat due à l'exploitation forestière et au développement urbain se poursuit, et le compactage du sol causé par la machinerie lourde associée aux activités forestières, à la construction de routes et à l'installation de pipelines limite encore plus l'utilisation d'habitat autrement convenable. Parce qu'elle a besoin de microclimats humides et de basses températures ambiantes, l'espèce pourrait être particulièrement vulnérable aux changements climatiques. Le potentiel d'immigration de source externe est limité par la courte distance de dispersion de l'espèce et par la présence d'habitat non convenable entre les populations du Canada et des États-Unis. L'espèce est évaluée comme étant « préoccupante », mais pourrait devenir « menacée » si les menaces ne sont pas renversées ou gérées efficacement.	

Applicabilité des critères

Critère A (déclin du nombre total d'individus matures) : Sans objet. Données insuffisantes pour inférer, prévoir ou présumer de manière fiable les tendances de la population.
Critère B (aire de répartition peu étendue et déclin ou fluctuation) : Sans objet. L'espèce satisfait presque à ce critère pour être désignée « menacée » en raison du fait que sa zone d'occurrence (12 990 km ²) est inférieure au seuil, mais la population n'est pas gravement fragmentée et est probablement présente dans plus de 10 localités.
Critère C (nombre d'individus matures peu élevé et en déclin) : Sans objet. Données insuffisantes pour inférer, prévoir ou présumer de manière fiable les tendances de la population.
Critère D (très petite population totale ou répartition restreinte) : Sans objet. Le nombre d'individus matures et la vulnérabilité à un déclin rapide et important de la population sont inconnus.
Critère E (analyse quantitative) : Sans objet. Analyse non effectuée.

REMERCIEMENTS

Liz Gillis a participé à la collecte et à l'examen des données.

EXPERTS CONTACTÉS

- Kym Welstead, BC Ministry of Forests, Lands, Natural Resources Operations and Rural Development
- David Fraser, consultant
- Doug Ransome, BC Institute of Technology
- Purnima Govindarajulu, BC Ministry of Environment and Climate Change Strategies

SOURCES D'INFORMATION

COSEWIC. 2001. COSEWIC assessment and update status report on the mountain beaver *Aplodontia rufa* in Canada. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. Ottawa. v + 23 pp. [Également disponible en français : COSEPAC. 2001. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le castor de montagne (*Aplodontia rufa*) au Canada – Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. v + 27 p.]

COSEWIC. 2012. COSEWIC assessment and status report on the Mountain Beaver *Aplodontia rufa* in Canada. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. Ottawa. xi + 30 pp. (<https://species-registry.canada.ca/index-en.html#/documents/2464>) [Également disponible en français : COSEPAC. 2012. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le castor de montagne (*Aplodontia rufa*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xi + 35 p. (<https://registre-especes.canada.ca/index-fr.html#/documents/2464>)]

Environment Canada. 2015. Management Plan for the Mountain Beaver (*Aplodontia rufa*) in Canada. *Species at Risk Act* Management Plan Series. Environment Canada, Ottawa. 3 pp. + Annex. [Également disponible en français : Environnement Canada. 2015. Plan de gestion du castor de montagne (*Aplodontia rufa*) au Canada, Série de Plans de gestion de la *Loi sur les espèces en péril*, Environnement Canada, Ottawa (Ontario), 3 pages + annexe.]

Gyug, L. 1999. Update COSEWIC status report on the mountain beaver *Aplodontia rufa* in Canada. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. Ottawa. 24 pp. [Également disponible en français : GYUG, L. 1999. Rapport de situation du COSEPAC sur le castor de montagne (*Aplodontia rufa*) au Canada – Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. 24 p.]

Orchard, S.A. 1984. COSEWIC status report on the mountain beaver *Aplodontia rufa* in Canada. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. Ottawa. 34 pp.

Smith A. 2016. Mountain Beaver - Trapping and Relocation - Hunter Creek - Lower Mainland Region. EDI Consultants. 11p.

Welstead, K., comm. pers. 2021. Correspondance par courriel adressée à C. Johnson. Juillet 2021. Species at Risk Biologist, BC Ministry of Forests, Lands, Natural Resources Operations and Rural Development.

Rédacteur de l'examen rapide de la classification :

- Chris Johnson est professeur à l'Université de Northern British Columbia et coprésident du Sous-comité de spécialistes des mammifères terrestres.

Texte issu de RAMAS :

- Non requis



HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces menacées de disparition au Canada comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsables des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

DÉFINITIONS (2022)

Espèce sauvage	Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.
Disparue (D)	Espèce sauvage qui n'existe plus.
Disparue du pays (DP)	Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.
En voie de disparition (VD)*	Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.
Menacée (M)	Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés.
Préoccupante (P)**	Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.
Non en péril (NEP)***	Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.
Données insuffisantes (DI)****	Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce.

* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

** Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

*** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

**** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

***** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.



Environnement et
Changement climatique Canada
Service canadien de la faune

Environment and
Climate Change Canada
Canadian Wildlife Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.